

MINISTERE DES TRANSPORTS
Etablissement National de la Navigation Aérienne
Direction de la Logistique

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger

N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332

Site web : www.enna.dz

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**) **modifiée et complétée**, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offres National et International ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/DL/2025 Portant :

« Acquisition d'un lot de balisage lumineux pour piste 09/27 (PDR et Régulateurs)
Aérodrome d'Alger ».

- ✓ **Que le marché a été attribué provisoirement à la société : ADB SAFEGATE**
- ✓ **Pour un Montant de : 2.584.507,69 € (HT)**

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre technique /135 Points	Note Offre Financière /60 Points	Note Globale /195 Points	Délai
ADB SAFEGATE CRN : 400.624.648	120	60	180	Six (06) mois

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapprocher des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement : 01 Avenue de l'indépendance- Alger, dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.